

# Centre de loisirs HIVER 2018

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_\_\_\_

Groupe 1 (3/5 ans)     Groupe 2 (6-8 ans)     Groupe 3 (9-12 ans)

Enfant adhérent CSC LAETITIA 2017-18  
Parent adhérent CSC LAETITIA 2017-18  
Enfant déjà venu en été ou automne 2017  
1ère inscription au centre de loisirs

oui  non    section \_\_\_\_\_  
 oui  non    section : \_\_\_\_\_  
 oui  non  
 oui  non

**Repas spécifiques** (sans porc, végétarien...)

**Allergies alimentaires ou traitement médicamenteux** nécessitant un PAI (protocole d'accompagnement individualisé)

.....  
.....

## Réservations vacances hiver 2018

### RESERVATIONS

#### 1ere semaine (9)

- Lundi 26 février
- Mardi 27 février
- Mercredi 28 février
- Jeudi 1<sup>er</sup> mars
- Vendredi 2 mars

#### 2em semaine (10)

- Lundi 5 mars
- Mardi 6 mars
- Mercredi 7 mars
- Jeudi 8 mars
- Vendredi 9 mars

### REGLEMENT

#### Barème en fonction du quotient familial

(Justificatif de tarif à fournir attestation CAF, MSA ou avis d'imposition)

QF de la famille : .....

- Jusqu'à 309 : ..... 4,05 €
- de 310 à 592 : ..... 8,10 €
- de 593 à 800 : ..... 13,15 €
- de 801 à 1000 : ..... 16,20 €
- de 1001 à 1400 : ..... 19,25 €
- de 1401 à 1900 : ..... 22,30 €
- à partir de 1901 : ..... 24,35 €

Nb de jours réservés : .....

**Réduction 3em enfant** (Réduction de 10% sur le tarif journalier du plus jeune (hors adhésion) si 3 enfants inscrits sur un même période)

Total dû (journées) : .....

Adhésion 2017-18 (15€)\* : .....  
(Sauf si déjà réglée pour une activité 2017-18)

**TOTAL A REGLER** : .....

**Règlement possible en 2 fois, par chèque, espèce ANCV**

**Merci de prévoir, 1 règlement par enfant**

**Règlement 1** : ..... Mode : .....

**Règlement 2** : ..... Mode : .....

## MODALITES D'INSCRIPTIONS CENTRE DE LOISIRS 2017-18 Vacances d'hiver 2017

### Rappel de fonctionnement

Vous pouvez déposer votre enfant entre **8h30 et 10h** le matin et le récupérer à partir de **17h30 jusqu'à 18h30** le soir. Nous accueillons **les enfants entre 3 et 12 ans, scolarisés**, un enfant scolarisé en 2017-18 qui n'a pas ses 3 ans ne pourra être accueilli au centre. Nous accueillons 64 enfants par jour avec un effectif maximum par tranche d'âge. Une liste d'attente est ouverte dès que le groupe est complet.

### Communication

Une nouvelle adresse mail a été créée : [centredeloisirs@laetitia-nantes.fr](mailto:centredeloisirs@laetitia-nantes.fr)

Une adresse unique pour communiquer avec l'ensemble de l'équipe (la direction, les animateurs, le secrétariat). A utiliser pour une annulation prévue ou de dernière minute, une question sur le fonctionnement, les inscriptions...

### Dates d'ouvertures des inscriptions selon les critères de priorité

<b>Groupe 1 : Si l'enfant est adhérent</b> à une activité à l'année au CSC LAETITIA 2017-18 (et ses frères et sœurs)	<b>Samedi 27 janvier de 9h à 10h30 pour le dépôt des dossiers</b>
<b>Groupe 2 : Si le parent est adhérent</b> à une activité à l'année au CSC LAETITIA 2017-18, hors carte de 10 Laetitia Forme	<b>Samedi 27 janvier de 9h à 10h30 pour le dépôt des dossiers</b>
<b>Groupe 3 : Si l'enfant est déjà venu <u>été ou automne 2017</u></b>	<b>Mercredi 7 février à 9h</b>
<b>Groupe 4 : autres cas</b> , ou 1 <sup>ere</sup> inscription au centre de loisirs	<b>Mercredi 7 février à 9h</b>

### Traitement des inscriptions

Pour réguler l'affluence et limiter l'attente des familles nous avons modifié les modalités d'enregistrement des inscriptions :

- 1) **Dépôt du dossier** complet et règlement **entre 9h et 10h30** (ils seront numérotés dans l'ordre d'arrivée), selon la date de votre groupe. (1 dossier par personne)
- 2) Votre dossier est contrôlé en votre présence par les bénévoles, puis vous pourrez partir.
- 3) Si votre dossier est complet, il sera enregistré. **Vous serez prévenus par mail de l'inscription effective** (jours confirmés, liste d'attente)
- 4) Les dossiers déposés dans la boîte aux lettres, au secrétariat ou les dossiers apportés pour le compte d'une autre famille seront traités après ceux des personnes présentes.

Si votre enfant est venu cet été ou cet automne sur les activités vacances (centre de loisirs ou vacances sports découverte), nous conservons le dossier, et nous vous demanderons uniquement :

- **La fiche de réservation et 1 règlement par enfant correspondant à l'ensemble des journées**

Si votre enfant n'est pas venu cet été ou cet automne, nous aurons besoin du dossier complet, même s'il est inscrit à une activité 2017-18. Les documents demandés sont différents. Un dossier complet c'est :

- **Dossier famille complété et signé**
- **1 fiche sanitaire par enfant complétée et signée**
- **1 fiche d'inscription avec les dates souhaitées par enfant**
- **Un justificatif de quotient familial pour le tarif (attestation CAF, MSA ou copie du dernier avis d'imposition). A défaut le tarif maximum sera appliqué.**
- **Le règlement correspondant à l'ensemble des journées et à l'adhésion annuelle (15€ par enfant pour 2017-18)**

Le règlement peut se faire en chèque, espèces et chèques ANCV. Il est possible de payer en plusieurs fois, nous devons avoir la totalité du règlement à l'inscription.

### Annulation et remboursement

Une journée peut être remboursée si nous sommes prévenus 3 semaines avant, par mail ou sur présentation d'un certificat médical.

Morgane Dumas et Pierre Bazin (Direction du centre de loisirs)

Amélie Hay, Sophie Morisseau et les parents bénévoles (secrétariat, comptabilité et inscriptions)